



# PRIX SADLIER STOKES 2024

ORGANISÉ PAR L'AMBASSADE D'AUSTRALIE EN FRANCE  
ET LE CENTRE SIR JOHN MONASH

## FICHE D'INFORMATION

### LE PRIX SADLIER STOKES

Créé par l'ambassade d'Australie en 1989 en hommage au lieutenant Clifford Sadlier et au sergent Charlie Stokes, deux soldats australiens qui ont combattu lors de la bataille de Villers-Bretonneux le 25 avril 1918, le Prix Sadlier Stokes permet aux élèves de s'approprier l'histoire et la mémoire, et découvrir les liens historiques forts qui unissent la France et l'Australie depuis la Première Guerre mondiale.

Le thème du prix, *La participation de l'Australie à la Première Guerre mondiale*, peut faire l'objet d'un travail interdisciplinaire et s'inscrit dans une démarche d'éducation et de transmission de la mémoire aux jeunes générations.

### PARTICIPER AU PRIX SADLIER STOKES 2024

L'ensemble des établissements scolaires de France métropolitaine et d'outre-mer peuvent participer et soumettre une candidature.

Les élèves sont inscrits par leur enseignant et directeur d'établissement. Ils doivent présenter un travail de groupe dont la forme est libre et variée : exposition, mémoire, œuvre littéraire ou artistique, audiovisuelle, etc.

Le projet présenté peut faire intervenir toutes les disciplines enseignées : français, langues étrangères, histoire, géographie, sciences, arts, éducation civique, philosophie, technologie, informatique, etc.

### LES PRIX

Il y a trois catégories : école primaire, collège, lycée. Un jury composé de membres de l'ambassade d'Australie en France et du Centre Sir John Monash désignera le lauréat de chaque catégorie.

1500 € seront attribués à chaque lauréat. Un lot préparé par le Centre Sir John Monash sera offert à chaque élève des groupes lauréats.

S'il n'y a aucune candidature dans une catégorie, le jury désignera un lauréat dans une autre catégorie.

## CRITÈRES DE SÉLECTION

- Le projet présenté doit porter sur le thème *La participation de l'Australie à la Première Guerre mondiale*.
- Le projet doit être réalisé dans l'année scolaire 2023-2024.
- Le dossier de candidature doit être envoyé au plus tard le jeudi 1<sup>er</sup> février 2024 :
  - Par mail à [info@sjmc.gov.au](mailto:info@sjmc.gov.au) ;
  - Ou par courrier au Centre Sir John Monash, BP 40096, 80000 Fouilloy, France (cachet de la poste faisant foi).
- Le jury évaluera :
  - La qualité du projet réalisé ;
  - Le degré d'implication des élèves dans la réalisation ;
  - La capacité du projet à être partagé au-delà de la classe ;
  - Les objectifs pédagogiques atteints ;
  - La méthode d'enseignement choisie.
- En plus de la qualité du projet réalisé, le dossier de candidature et la présentation du projet sera un critère de sélection. Chaque section du dossier de candidature devra être complétée. Si nécessaire, des pages peuvent être ajoutées.
- Les supports qui permettront de mettre en valeur le projet seront pris en compte dans l'évaluation. Les candidats sont invités à transmettre l'ensemble des documents qu'ils jugent utiles pour appuyer leur candidature : photos, vidéos, etc.

## PROCÉDURE DE SÉLECTION

Les dossiers de candidature et les éléments envoyés par les candidats seront évalués par un jury constitué de membres de l'ambassade d'Australie en France et du Centre Sir John Monash. Si nécessaire, le jury pourra interroger le chef d'établissement ou l'enseignant responsable sur le contenu de la candidature.

Les recommandations du jury seront soumises à l'ambassadrice Gillan Bird, qui prendra la décision finale.

Les lauréats seront avertis par téléphone au plus tard le 11 mars 2024.

## MODALITÉS D'ATTRIBUTION DU PRIX

- Les bénéficiaires du prix s'engagent à citer l'ambassade d'Australie en France comme organisme leur ayant octroyé ces fonds.
- Les candidats s'engagent à être disponibles pour des entretiens ou toute publicité qui pourrait être faite sur leur projet.
- Les bénéficiaires du prix s'engagent à envoyer au Centre Sir John Monash un rapport écrit qui détaille comment les fonds ont été utilisés au bénéfice de l'école avant le 30 juillet 2024. Si les fonds ne peuvent pas être utilisés avant cette date, les bénéficiaires devront avertir le Centre Sir John Monash au plus tôt pour expliquer pourquoi et convenir d'une nouvelle date de remise du rapport.

## RESSOURCES

Pour aider les classes dans leur travail, le Centre Sir John Monash met à disposition sur son site web [www.sjmc.gov.au](http://www.sjmc.gov.au) une série de ressources éducatives en français et en anglais sur la participation de l'Australie à la Première Guerre mondiale sur le front occidental.

Le Centre Sir John Monash propose aussi gratuitement des visites et des ateliers pédagogiques tout au long de l'année pour les établissements scolaires de tous les niveaux.

## DEMANDES D'INFORMATIONS

Les demandes d'informations sont à adresser au Centre Sir John Monash à l'adresse [info@sjmc.gov.au](mailto:info@sjmc.gov.au).

**BONNE CHANCE !**